



EDUC2MC

2023 - 2024

EDUC2MC - Introduction

EDUC2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Vision du diplômé

L'UCL en partenariat avec l'Université de Namur souhaite former **des « enseignants-chercheurs » dans le domaine de la pédagogie universitaire et de l'enseignement supérieur, adoptant une démarche 'Scholarship of teaching and learning' (SoTL) et capables de répondre aux enjeux majeurs de l'enseignement supérieur actuel, notamment en regard des missions que lui assigne notre société.**

Tel est le **défi** que le diplômé du master de spécialisation en pédagogie universitaire et de l'enseignement supérieur se prépare à relever.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Adopter une démarche de pratique réflexive

Adopter une démarche systématique de questionnement et d'analyse réflexive sur ses activités d'enseignement ou de formation dans une perspective d'évaluation et d'amélioration de celles-ci.

2. Conceptualiser ses pratiques professionnelles

Maîtriser, porter un regard critique et mobiliser la recherche sur l'apprentissage et l'enseignement au supérieur, ainsi que les apports de l'épistémologie et éventuellement de la didactique de sa discipline pour analyser, documenter et fonder ses pratiques professionnelles et la recherche sur ses pratiques.

3. Maîtriser les spécificités des recherches en éducation

Maîtriser et mobiliser, avec pertinence et rigueur, les méthodes et outils spécifiques au domaine de la recherche en éducation

3.1 Intégrer les spécificités d'une recherche en éducation : typologies, enjeux, étapes, qualités attendues, limites, ...

3.2 Maîtriser les différentes méthodes de recueil et d'analyse de données pour l'étude de questions de recherche en éducation.

4. Concevoir et mener une recherche sur sa pratique

Concevoir et mener une recherche sur sa pratique dans l'enseignement supérieur

4.1 Décrire une problématique et des questionnements issus de sa pratique professionnelle.

4.2 Cibler un objet de recherche et définir sa(ses) question(s) de recherche.

4.3 Mobiliser les cadres théoriques, issus de la recherche en éducation et des disciplines concernées, pertinents en regard de la question de recherche.

4.4 Concevoir un dispositif de recherche cohérent avec la question de recherche posée.

4.5 Collecter et analyser les données de sa pratique en mobilisant les outils de recueil de données et d'analyse

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme du Master de spécialisation en pédagogie universitaire et de l'enseignement supérieur est adapté à l'expérience et au projet de chaque candidat. Il vise une triple intégration :

- théorie et pratique
- compétences transversales et disciplinaires,
- recherche et enseignement.

Le programme est structuré en trois volets : le volet correspondant aux cours communs et activités optionnelles (20 crédits), le volet intégration (20 crédits) et le volet mémoire (20 crédits).

Ouverture aux adultes

Un ensemble de conditions d'organisation offrent une flexibilité appréciable pour un public adulte :

- l'obtention de ce master de spécialisation permet au candidat de capitaliser un certain nombre de crédits valorisables dans le cadre des formations CAPAES ,
- les activités de formations sont concentrées sur quelques journées ou soirées, à Louvain-la-Neuve,
- nombre limité de participants afin de garantir la qualité de la formation.

EDUC2MC Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [60.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

○ Mémoire (20 crédits)

○ LFOPC2000

Mémoire

FR [q1+q2] [] [20 Crédits] 🌐

○ Volet pratique (20 crédits)


Pratique d'enseignement et/ou d'accompagnement supervisée dans le contexte professionnel du candidat par une équipe composée d'un professeur de la discipline concernée et d'un conseiller pédagogique spécialisé.



o Activités optionnelles (8 crédits)

Pour ces activités optionnelles, l'étudiant-e capitalise huit crédits qui peuvent être constitués de cours qu'il choisit dans le programme du Master en sciences de l'éducation (notamment les cours de méthodologie de la recherche ou de traitement de données de recherche, qualitatives ou quantitatives). Il peut également faire valider des activités telles que la participation et la présentation à des colloques ou formation en pédagogie universitaires.

⌘ Exemples de cours pouvant être choisis

⌘ LFOPA2007	Traitement de données quantitatives	Mikaël De Clercq Michaël Parmentier	108 [q1] [30h+15h] [6 Crédits] 
⌘ LFOPA2914	Traitement de données qualitatives		

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

EDUC2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)

Conditions d'accès générales

Art. 112. du Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études :

§ 1er. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants qui sont porteurs :

1° d'un grade académique de master ;

2° d'un grade académique similaire à celui mentionné au littera précédent délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté flamande, en Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire, en vertu d'une décision des autorités académiques et aux éventuelles conditions complémentaires qu'elles fixent ;

3° d'un grade académique étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux litteras 1° et 2° en application du présent décret, d'une directive européenne, d'une convention internationale ou d'une autre législation, aux mêmes conditions.

Les conditions complémentaires d'accès visées au littera 2° sont destinées à s'assurer que l'étudiant a acquis les matières et compétences requises pour les études visées. Lorsque ces conditions complémentaires d'accès consistent en un ou plusieurs enseignements supplémentaires, ceux-ci ne peuvent représenter pour l'étudiant plus de 60 crédits supplémentaires, compte tenu de l'ensemble des crédits qu'il peut par ailleurs valoriser lors de son admission. Ces enseignements font partie de son programme d'études.

§ 2. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, l'étudiant porteur d'un titre, diplôme, grade ou certificat de deuxième cycle, en Communauté française ou extérieur à celle-ci, qui ne lui donne pas accès aux études de master de spécialisation en vertu du paragraphe précédent peut toutefois y être admis par le jury des études visées, aux conditions complémentaires qu'il fixe, si l'ensemble des études supérieures qu'il a suivies ou les compétences qu'il a acquises sont valorisées par le jury pour au moins 240 crédits.

§ 3. Par dérogation à ces conditions générales, aux conditions complémentaires qu'elles fixent, les autorités académiques peuvent également admettre aux études de spécialisation les porteurs d'un titre, diplôme, grade ou certificat délivré hors Communauté française qui, dans ce système d'origine, donne directement accès aux études de troisième cycle, même si les études sanctionnées par ces grades n'y sont pas organisées en cycles distincts ou en cinq années au moins.

Conditions d'accès spécifiques

Tout-e candidat-e/étudiant-e à ce programme doit pouvoir faire preuve d'une pratique professionnelle (enseignement, accompagnement pédagogique, gestion pédagogique, ...) dans un établissement d'enseignement supérieur (université, haute école, EPS) en Belgique durant la durée du programme.

S'il ou elle dispose d'un diplôme de deuxième cycle universitaire dans une autre discipline que celles relevant du domaine des sciences psychologiques et de l'éducation, il ou elle doit faire preuve d'une pratique professionnelle depuis au moins deux ans dans un établissement d'enseignement supérieur.

Le [dossier d'admission](https://uclouvain.be/fr/facultes/psp/edef/conditions-admission-educ2mc.html) (https://uclouvain.be/fr/facultes/psp/edef/conditions-admission-educ2mc.html) déposé par le/la candidat-e est examiné par un jury d'admission, en charge de vérifier les conditions d'admission et l'adéquation de la demande de formation avec l'offre.

Les conditions générales d'admission sont précisées dans la page web "Accès aux études" <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/conditions-masters-specialisation.html>

